Pérassay- Ligny (Pouligny-Notre-Dame)

Une randonnée proposée par Sur les pas des Maîtres Sonneurs

Sur les pas des Maîtres Sonneurs, 9ème étape.

Durée :	4h55	**Difficulté :**	Moyenne
Distance :	15.62km	**Retour point de départ :**	Non
Dénivelé positif :	187m	**Moyen de locomotion :**	A pied
Dénivelé négatif :	239m		
Point haut :	358m	**Commune :**	Pérassay (36160)
Point bas :	255m		

Description

Balisage Rouge et Jaune du GRP® du Tour sur les Pas des Maîtres Sonneurs.

(**D**) Sortir de Pérassay par la D71, puis la D71M à droite, en direction de Sainte-Sévère. Franchir le pont sur l'Indre et, après un virage, s'engager dans le premier chemin à droite qui pénètre dans le bois. À l'intersection suivante, obliquer sur une piste à droite et poursuivre toujours tout droit jusqu'aux Fossés.

Pas de balisage

(**1**) Prendre à droite, à gauche, puis à droite. À la sortie du village, descendre une petite route sur la gauche Continuer sur le chemin. Tourner à gauche à l'intersection suivante avant la rivière Indre et remonter le chemin, prendre le chemin à gauche et rejoindre une route la prendre en face et aller tout droit jusqu'à la D917 (**prudence**).

Balisage Rouge et Jaune du GRP®

(**2**) Couper la route et retrouver en face le GRP® direction Retord par une petite route qui, au delà des bâtiments de ferme, devient un chemin ombragé. Plonger alors vers le fond de vallée, longer un étang et déboucher sur la D110 en surplomb du moulin de Retord.

Jonction avec le sentier GR® 46 (Boussac - Châteauroux).

(**3**) Au moulin de Retord, suivre la D110 à droite sur environ 150m. La quitter pour un chemin à gauche et franchir le ruisseau de Beaulieu sur une passerelle. Laisser les bâtiments du moulin Gras à gauche et suivre la petite route à droite parallèle à la vallée qui dépasse les bâtiments superbement rénovés du Moulin Vieux (chambres d'hôtes). Au pont, remonter la D71h à gauche et s'engager dans le premier chemin à gauche qui rejoint la départementale plus haut. Partir à droite sur la route, puis suivre à gauche et à droite la direction de Belfat. Traverser le hameau et atteindre un virage.

(**4**) À la sortie de Belfat, descendre par une piste empierrée à droite jusqu'à une passerelle qui franchit le cours d'eau. Remonter en face par un chemin en sous bois qui débouche sur le coteau (vue panoramique sur les hauteurs environnantes). Poursuivre tout droit, puis virer sur la gauche et une fois passé devant la stèle, partir à droite pour rejoindre la route. Poursuivre à gauche la D917 et tourner à gauche dans le Chemin du Pont Tracat. Couper la Rue du Pont Rouge et tourner à gauche Rue Porte Rompue qui devient Rue Saint-Martin (laisser les rues à droite). Arriver Place du Marché et virer à gauche Rue Émile Chenon.
Jonction avec une variante vers la Motte-Feuilly

(**5**) Tourner à gauche et sortir du centre de Sainte-Sévère en suivant la direction de la maison de retraite. Juste avant son entrée, prendre en face un chemin qui plonge dans la vallée. Franchir une passerelle et gagner une route à suivre sur la droite. Après un pont, prendre à gauche et tout de suite à droite direction Champroux par la D26d. Après la ferme de Chareilles prendre un chemin empierré à droite qui descend et franchit le ruisseau de Beau Merle. Traverser le hameau de Pierre Blanche en suivant attentivement le balisage.

Points de passages

D Église de Pérassay
N 46.471909° / E 2.146427° - alt. 353m - km 0

1 À droite
N 46.471662° / E 2.121713° - alt. 345m - km 2.16

2 D917 après Hameau du Sénégal
N 46.46938° / E 2.11189° - alt. 341m - km 3.95

3 Moulin Retord
N 46.46415° / E 2.10405° - alt. 302m - km 4.95

4 Sortie Belfat
N 46.465185° / E 2.074989° - alt. 297m - km 8.12

5 À gauche Rue des Gardes
N 46.48633° / E 2.06806° - alt. 299m - km 11.1

6 Pierre Blanche
N 46.48301° / E 2.04549° - alt. 277m - km 13.8

A Ligny
N 46.479686° / E 2.029279° - alt. 301m - km 15.62

Copie, vente et diffusion interdites - 0BbRpXsC

(**6**) Dans le virage après les dernières maisons, aller tout droit, jusqu'au croisement suivant. Virer à gauche, dépasser la Ferme des Varennes et prendre la piste à droite au niveau de l'étang prendre à gauche et suivre le bord de l'étange et rejoindre l'entrée du , prendre la route à droite . Au croisement, prendre à gauche puis puis prendre la première à droite. Gagner Ligny (**A**).

Informations pratiques

Hébergements à Pérassay, Vigoulant, Sazeray, Feusines, Sainte Sévère et Pouligny Notre Dame pour cela :
voir site, chapitre : Organiser votre randonnée.
Ravitaillement : Pérassay, Sainte-Sévère, Pouligny-Notre-Dame.
Point d'eau: Pérassay, Sainte-Sévère, Ligny, Pouligny-Notre-Dame.

A proximité

Perassay : Moulins du bord de l'Indre.
Sainte-Sevère : Maison jour de fête (Jacques Tati), donjon, halle, Château, Porte.
Pouligny-Notre-Dame : Étang de Ligny, téléski nautique, église, manoir.
Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-perassay-ligny/

Copie, vente et diffusion interdites - 0BbRpXsC

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

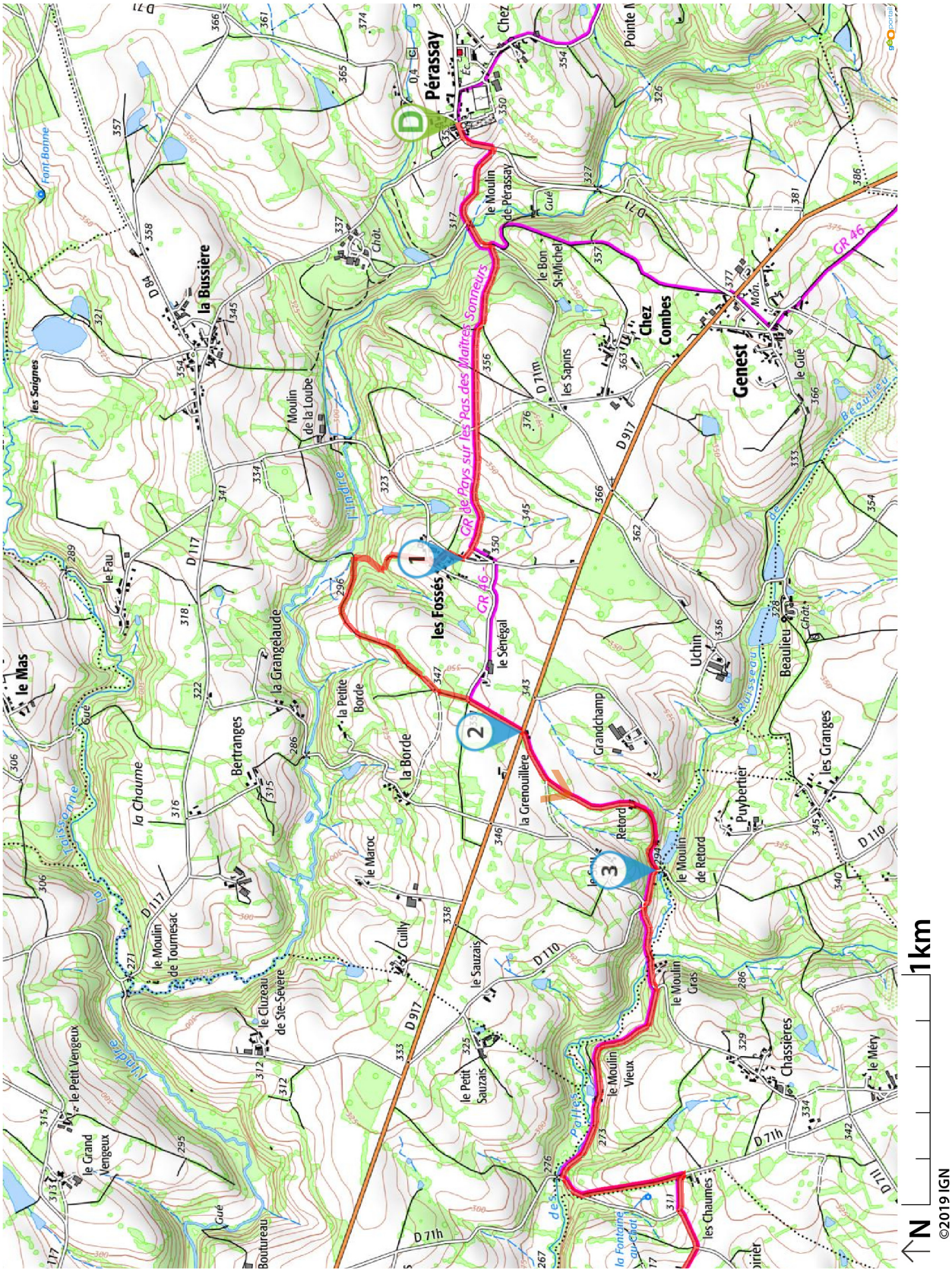

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - 0BbRpXsC

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

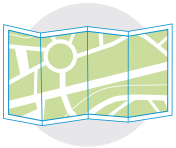

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

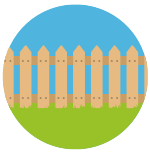

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

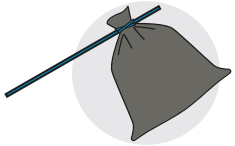

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.